

# AMBASSADE DE FRANCE EN TUNISIE SERVICE ECONOMIQUE REGIONAL DE TUNIS - Brèves économiques de Tunisie et de Libye -

Semaine du 6 au 10 avril 2020

## Tunisie:

- De nouvelles mesures ont été annoncées pour endiguer le covid-19 ; le chef de gouvernement pourra légiférer par ordonnance.
- La Banque mondiale a mobilisé des fonds dans le cadre de la lutte contre le covid-19 en Tunisie ; le Ministère de la Santé a indiqué que le montant des dons collectés dans le cadre des efforts solidaires s'est élevé à plus de 5 M TND du 30 mars au 5 avril 2020.
- Des initiatives technologiques privées et publiques ont été entreprises pour faire face à l'impact du Covid-19 en Tunisie.
- Le taux d'inflation est reparti à la hausse en mars 2020 à +6,2% sur un an selon l'Institut national de la statistique (INS).
- Le champ de Nawara a transféré 1,2 M m³ de gaz à la Société tunisienne d'électricité et du gaz, confirmant sa mise en production.

#### Libve:

- Des attaques envers les établissements de santé libyens ont été dénoncées malgré l'appel international à une trêve humanitaire ; les gouvernements de l'Ouest et de l'Est ont annoncé de nouvelles mesures pour lutter contre la propagation du Covid-19 en Libye.
- Le Chef du Conseil présidentiel M. Al-Sarraj a réitéré son appel à l'unification de la Banque centrale de Libye (BCL); la Banque centrale de l'Est a retiré sa participation à la réunion qui devait être organisée avec l'administration centrale de Tripoli.
- Les pertes dues à la fermeture des installations pétrolières ont atteint près de 4 Mds USD le 5 avril 2020; la National Oil Corporation (NOC) a déclaré avoir dépensé plus d'1 M USD en équipement médical pour l'ensemble de la Libye.

### **TUNISIE**

• De nouvelles mesures ont été annoncées pour endiguer le covid-19 ; le chef de gouvernement pourra légiférer par ordonnance.

Alors que 643 cas de contamination au coronavirus et 25 décès ont été confirmés en Tunisie au 8 avril 2020 selon le ministère de la Santé, de nouvelles mesures pour lutter contre la violation du confinement ont été adoptées par un conseil ministériel restreint réuni le 8 avril 2020 sous la présidence du chef du gouvernement M. Elyes Fakhfakh : i/ organiser davantage l'octroi des autorisations de circulation ; ii/ des amendes pour les citoyens ne respectant pas le confinement ; iii/ interdiction des déplacements entre les gouvernorats et isolement des clusters annoncés par le ministère de la Santé ; iv/ jour férié exceptionnel le 10 avril 2020 ; v/ formation d'une équipe de travail au niveau du ministère de l'Industrie et des PME pour fabriquer les bavettes médicales, les distribuer sur le marché tunisien et fixer leur prix. Par ailleurs, l'article 70 de la Constitution a été adopté le 4 avril 2020 par l'Assemblée des représentants du peuple (ARP) à 178 voix pour, 17 contre, et 2 abstentions. Cet article donne pouvoir au chef du gouvernement pour légiférer par ordonnance dans le cadre de la lutte contre les répercussions du Covid-19, pour une période maximale de deux mois. De plus, le ministre chargé de la fonction publique, de la gouvernance et de la lutte contre la corruption, M. Mohamed Abou, a publié le 6 avril 2020 une circulaire garantissant la continuité des services administratifs et le contact avec les citoyens, par voie électronique et par téléphone. L'Unité d'Achats Publics en ligne (TUNEPS) du gouvernement a invité tous les acheteurs publics à reporter les achats non prioritaires jusqu'à la levée du confinement, et à ne pas lancer de nouveaux appels d'offres non urgents.

En lien avec la baisse des cours mondiaux de pétrole, le ministère de l'Énergie, des Mines et de la Transition Énergétique a annoncé le 6 avril 2020 un ajustement partiel des prix de vente au public de certains produits pétroliers à partir de minuit 7 avril 2020 : Essence sans plomb (réduction de 0,030 TND à 2,035 TND/ litre), Gazoil Super (réduction de 0,025 TND à 1,800 TND/litre), Gazoil Normal (réduction de 0,020 TND à 1,550 TND/litre). Pour rappel, le ministre des Finances M. Nizar Yaiche avait annoncé fin mars la mise en place d'un nouveau mécanisme de fixation des prix des carburants à la pompe afin de refléter les baisses du prix du baril de pétrole sur les prix à la pompe. M. Yaiche a par ailleurs reçu le 9 avril 2020 l'ambassadeur de France en Tunisie M. Olivier Poivre d'Arvor, accompagné du représentant de l'Agence France Développement (AFD) en Tunisie M. Gilles Chausse, et du conseiller financier de l'Ambassade de France M. Fabrice Berthaud, afin d'évoquer les dernières évolutions économiques en Tunisie et la coopération franco-tunisienne.

• La Banque mondiale a mobilisé des fonds dans le cadre de la lutte contre le covid-19 en Tunisie ; le Ministère de la Santé a indiqué que le montant des dons collectés dans le cadre des efforts solidaires s'est élevé à plus de 5 M TND du 30 mars au 5 avril 2020.

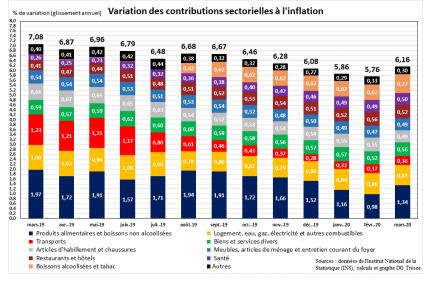
Le ministre de l'Agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche M. Oussama Kheriji a rencontré le 3 avril 2020 une délégation de la Banque mondiale (BM) présidée par M. Tony Verheijen, représentant résident de la BM en Tunisie, afin de restructurer des projets agricoles financés par la banque, pour allouer 13 M EUR au budget du ministère de la Santé. Le ministère de la Santé a quant à lui indiqué que le montant des dons collectés dans le cadre des efforts solidaires pour la lutte contre le coronavirus s'élève à plus de 5 M TND du 30 mars au 5 avril 2020.

• Des initiatives technologiques privées et publiques ont été entreprises pour faire face à l'impact du Covid-19 en Tunisie.

Depuis mi-mars 2020, de nombreux acteurs publics, privés et associatifs du secteur des technologies de l'information et de la communication en Tunisie se mobilisent afin de contribuer à endiguer la crise sanitaire et en minimiser les impacts dérivés. Plusieurs plateformes ont été créées afin de centraliser ces initiatives. Le Ministère des Technologies de la communication et de la Transformation digitale a ainsi lancé une collecte de contributions technologiques sur son site internet pour aider le gouvernement à faire face à la pandémie Covid-19 en Tunisie. Un comité mixte public incluant le secteur privé et la société civile a été mis en place au sein du ministère dont la mission est de réceptionner, structurer, évaluer et assurer les conditions favorables de mise en œuvre rapide des initiatives de solutions technologiques. En parallèle et dans le même esprit, le Pôle de Compétitivité de Sousse (Novation City) a lancé quant à lui le « Safe Tunisia Challenge », une initiative qui vise à centraliser les initiatives susceptibles de contribuer à la prévention, la surveillance, l'arrêt ou le ralentissement de la propagation du Covid-19. Ces initiatives sont disponibles sur le site de Novation City et proposent des solutions destinées aux professionnels de la santé et aux administrations ainsi qu'aux citoyens dans les domaines de l'e-santé, l'e-gouvernance, la sécurité, la mobilité, l'information ou encore la smart logistics en utilisant l'intelligence artificielle, le big data, l'impression 3D, l'internet des objets, etc. Le ministère des Finances, la Banque Nationale Agricole et la Société Monétique Tunisie ont mis en ligne un site permettant de faire des dons au profit du Fonds national 1818. Par ailleurs, un partenariat rassemblant le ministère de la Santé avec Orange Tunisie et ses partenaires a permis le lancement d'une plateforme numérique d'entraide entre Tunisiens (M3ak, « Avec toi » en français), qui permet une mise en relation entre les citoyens bénévoles et ceux ayant besoin d'aide dans différents domain

• Le taux d'inflation est reparti à la hausse en mars 2020 à +6.2% sur un an selon l'Institut national de la statistique (INS).

Selon les dernières données de l'Institut National de la Statistique (INS), le taux d'inflation est reparti à la hausse en mars 2020 à +6,2% en glissement annuel (g.a.), après +5,8% en février 2020 en g.a. Cette hausse s'explique principalement par l'accélération de la croissance des prix du tabac (+29,15% en mars 2020 en g.a., après +22,48% en février 2020 en g.a.), en lien avec la hausse des prix de vente au public du tabac décidée par le ministère des finances le 16 mars 2020, et surtout par une accélération de la croissance des prix des produits alimentaires et des boissons non alcoolisées (+5,12% en mars 2020 en g.a., après +3,74% en février 2020 en g.a.). Cela s'observe d'une part pour tous les types de produits alimentaires à l'exception des huiles alimentaires (-11,84% en mars 2020 en g.a.), et d'autre part pour tous les types de boissons non alcoolisées. Enfin, le taux d'inflation sous-jacente « hors produits alimentaires et énergie » a légèrement augmenté à +7,0% en mars 2020 en g.a., après +6,9% en février 2020 en g.a. Il demeure supérieur au taux d'inflation globale.



• Le champ de Nawara a transféré 1,2 M m³ de gaz à la Société tunisienne d'électricité et du gaz, confirmant sa mise en production.

Dans un premier temps, le ministre de l'Energie M. Mongi Marzouk a annoncé le 29 mars 2020 le démarrage des opérations de pompage du gaz du champ Nawara à Tataouine, à travers le terminal de Ghannouch situé à Gabes. Dans un second temps, il a annoncé le 8 avril 2020 que l'unité de traitement final du projet Nawara située à Ghannouch (Gabès) et opérée par la société autrichienne OMV (partenaire à 50/50 de l'Entreprise Tunisienne d'Activités Pétrolières -ETAP- au champ Nawara) a pu transférer 1,2 million m³ de gaz à la STEG, client principal du champ Nawara. Le champ de Nawara devait permettre d'augmenter de 50% la production de gaz tunisien et ainsi couvrir le déficit en hydrocarbures à hauteur de 20% pour l'année 2020 (chiffre à réviser à la hausse compte tenu de la chute de la demande dans le contexte de crise sanitaire Covid-19). Le site produit également du gaz de pétrole liquéfié (+ 60% de la production nationale). Le coût du projet, supérieur à 1,2 Md USD (3,5 M TND), a été financé en partie par la Banque européenne d'investissement avec des prêts bénéficiant à l'ETAP (150 M EUR) et à OMV (230 M EUR). La Banque Africaine de Développement a également financé l'ETAP sur le projet avec un prêt de 75 M USD.

#### LIBYE

• Les conséquences du covid-19 risquent d'être aggravées par les attaques perpétrées contre les établissements de santé libyens ; les gouvernements de l'Ouest et de l'Est ont annoncé de nouvelles mesures pour lutter contre la propagation du Covid-19 en Libye.

24 cas de contamination au Covid-19 (dont 4 cas à l'Est) et un décès ont été confirmés par le Centre national de lutte contre les maladies en Libye au 9 avril 2020. Ce bilan risque d'être aggravé par la situation sécuritaire du pays, en particulier les récentes attaques envers des établissements de santé. L'hôpital Al-Khadra à Tripoli a notamment été bombardé le 6 avril 2020 par des milices pro-Haftar selon le Ministre de la Santé du Gouvernement d'union nationale (GUN). L'attaque a obligé l'hôpital à évacuer tous ses patients, y compris des cas de Covid-19. Le Secrétaire général des Nations Unies, M. António Guterres, a fermement condamné l'attaque et a rappelé que les attaques envers le personnel et les établissements médicaux peuvent constituer des crimes de guerre. Selon le coordinateur humanitaire de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL), M. Yacoub El Hillo, 27 établissements de santé au total en Libye ont été endommagés à des degrés divers en mars 2020 en raison de la proximité des affrontements. 14 d'entre eux ont été fermés. A l'Ouest, le Conseil présidentiel (CP) a prolongé l'interdiction des vols à partir du 14 avril 2020 pour 15 jours supplémentaires. Le ministre de la Santé a annoncé des récompenses de 6 000 à 10 000 LYD/mois pour le personnel médical travaillant dans les centres d'isolement et de détection. Par ailleurs, la Banque centrale de Libye (BCL) basée à Tripoli a annoncé la reprise de la vente de devise étrangère pour l'importation de produits alimentaires et médicaux à partir du 9 avril 2020. Lors d'une réunion avec le gouverneur de la BCL le 2 avril 2020, les maires ont convenu de fixer le taux de change actuel des devises relatif à l'importation de marchandises. Les maires de 29 communes ont appelé le CP à reconsidérer les sommes allouées aux communes le 31 mars 2020. A l'Est, le ministère de l'Intérieur a prolongé le couvre-feu (15h à 7h) jusqu'au 15 avril 2020, et le ministère de l'Education a annoncé la prolongation de la suspension des cours jusqu'au 30 mai 2020.

• Le Chef du Conseil présidentiel M. Al-Sarraj a réitéré son appel à l'unification de la Banque centrale de Libye (BCL); la Banque centrale de l'Est a retiré sa participation à la réunion qui devait être organisée avec l'administration centrale de Tripoli.

Lors d'un discours télévisé le 8 avril 2020, le chef du Conseil présidentiel M. Fayez Al-Sarraj a réitéré son appel à l'unification de la BCL. Il a également critiqué sévèrement la BCL et son gouverneur, M. Al-Kabir, notamment sur le retard dans le versement des salaires, l'arrêt de l'ouverture des lettres de crédit, l'arrêt des ventes de devises pour tenter de forcer le gouvernement à augmenter la surtaxe pour la vente de devises, et les problèmes de liquidité. Il a déclaré que la BCL était devenue une « boîte noire » inconnue dont personne ne connaissait le fonctionnement. En parallèle, le conseil d'administration de la Banque centrale basée à l'Est a annoncé le 8 avril 2020 qu'il ne participerait à la réunion qui devait être organisée avec l'administration centrale de Tripoli. Elle a justifié cette décision par l'incapacité du CP à garantir la mise en œuvre des décisions qui auraient découlé de cette réunion. Le conseil d'administration a déclaré que le Chef du CP M. Al-Sarraj cherchait à faire pression sur le gouverneur de la Banque centrale de Tripoli, M. Al-Kabir.

• Les pertes dues à la fermeture des installations pétrolières ont atteint près de 4 Mds USD le 5 avril 2020 ; la National Oil Corporation (NOC) a déclaré avoir dépensé plus d'1 M USD en équipement médical pour l'ensemble de la Libye.

Selon un bulletin officiel de la Compagnie pétrolière nationale libyenne (National Oil Corporation), les pertes financières depuis le 17 janvier 2020, liées à la fermeture des installations pétrolières, ont atteint 3,96 Mds USD le 5 avril 2020. La production journalière de pétrole était limitée à 89 933 barils le 5 avril 2020. La NOC a annoncé avoir reçu le 7 avril 2020 une 3<sup>e</sup> expédition de matériel médical pour faire face au développement du Covid-19. Le président de la NOC M. Mustafa Sanallah a déclaré que la compagnie a dépensé plus d'1 M USD en équipement médical pour l'ensemble de la Libye, soulignant que ce montant pourrait être bien plus élevé si le blocus pétrolier était levé.